

*Questions au Feuilleton*

## LA DISCRIMINATION RACIALE

Question n° 1968—**M. Alexander:**

1. Combien de cas de discrimination raciale impliquant des agents canadiens de l'immigration ont été enregistrés, en a) 1976, b) 1977, c) 1978 jusqu'à ce jour?

2. Pour combien de cas a-t-on fait enquête?

3. Combien de cas ont été jugés non fondés?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** 1. Nous ne tenons aucun registre des allégations de cette nature.

2. Nous menons une enquête dans tous les cas.

3. Aucun cas n'a été jugé fondé.

## LES LISTES D'ENVOI DE LA COMMISSION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Question n° 1969—**M. Beatty:**

1. Pour l'année en cours, combien de listes d'envoi possède la Commission métrique et quelle est la nature de chacune d'elles?

2. Combien de noms comporte chaque liste?

3. Combien de noms apparaissent sur plus d'une liste?

4. Combien de noms apparaissent plus d'une fois sur la même liste?

5. A quels intervalles ces listes sont-elles mises à jour?

6. Combien de fois vérifie-t-on si une personne inscrite sur la liste appartient à la même organisation que d'autres personnes inscrites sur la même liste?

7. Comment se peut-il qu'en juin 1978, le Kitchener-Waterloo Record à Kitchener (Ont.) ait reçu 17 exemplaires de la même brochure sur les symboles métriques internationaux?

8. En 1978, combien cela a-t-il coûté aux contribuables pour d'autres erreurs semblables de la part de la Commission?

**M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: 1. La Commission du système métrique du Canada a une liste d'adresses informatisée qui permet des tris multiples, actuellement subdivisés en 1,036 listes d'adresses secondaires. Il s'agit des adresses des membres des comités directeurs et sectoriels, de leurs sous-comités, des groupes de travail, des groupes d'études et d'autres organismes touchés par la conversion au système métrique; des associations nationales, des députés, des grandes entreprises et de leurs dirigeants; des agents de la conversion au système métrique des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et des entreprises privées, des media et du public canadien qui demandent les publications de la Commission. Ces listes sont nécessaires afin de livrer directement diverses publications pour répondre aux divers besoins de renseignements des différents secteurs du public canadien.

2. Environ 80,000 noms figurent sur les listes de la Commission. Chaque liste secondaire comporte de 2 à 2,000 noms.

3. Environ 2,000 membres de comité directeurs et sectoriels, 30,000 compagnies et 4,000 noms divers figurent sur plus d'une liste secondaire pour satisfaire aux diverses exigences de

la livraison postale. Le nom d'une même personne peut figurer sur 10 listes secondaires différentes au maximum. L'ordinateur est toutefois programmé de façon à produire une étiquette lorsque le nom d'une personne figure sur plusieurs listes secondaires.

4. Aucun nom ne figure sur la même liste secondaire plus d'une fois. Avant d'ajouter des noms à une liste secondaire, le fichier alphabétique est vérifié pour s'assurer que ces noms n'y figurent pas déjà.

5. Les listes secondaires sont mises à jour une fois par mois.

6. Les noms de plusieurs personnes appartenant à la même organisation peuvent figurer sur la liste d'adresses à leur demande. La Commission du système métrique tente de distribuer sa documentation en vrac aux personnes d'un même organisme.

7. Le «Kitchener-Waterloo Record» a reçu des exemplaires supplémentaires d'une brochure intitulée «Petit manuel des unités SI» sur les symboles métriques internationaux en raison d'une erreur informatique qui a depuis été corrigée.

8. La Commission du système métrique tente d'éviter le double envoi de sa documentation. Cette méthode n'a pas récemment causé d'autres erreurs semblables ou entraînée de frais supplémentaires.

## LES PORTE-DOCUMENTS

Question n° 1977—**M. Beatty:**

Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour la fourniture de porte-documents aux employés en a) 1976, b) 1977?

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnement et Services):** a) 1976-77: \$69,843; b) 1977-78: \$33,728.

## LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ ANNUELLE

Question n° 1983—**M. Beatty:**

Quel a été le compte d'électricité du gouvernement pour l'année financière a) 1975-1976, b) 1976-1977?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** Travaux publics Canada paie les comptes d'électricité à même un article organique. Dans certains cas, le coût de l'électricité est compris dans le bail de location et l'on ne dispose alors d'aucun chiffre exact. Travaux publics Canada a fait les déboursés suivants à même son budget en:

a) 1975-76	\$19,728
b) 1976-77	\$23,633